

Appui solide du chef adéquist

Le maire tient mordicus à son projet

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL)- Lemaire de Ville de Saguenay, Jean Tremblay, était ravi d'entendre le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, répéter son engagement en faveur du transfert à sa municipalité de la propriété des deux barrages reconstruits et inutilisés de Pont-Arnaud et Chute-Garneau sur la rivière Chicoutimi.

Le maire Tremblay a joint le chef adéquist sur le tertre de départ du Club Le Ricochet et s'est même prêté à une pose pour les photographes et caméraman pour démontrer le chaleureux

accueil qu'il fait à son propos. Le maire voudrait que son projet de municipaliser les ouvrages appartenant à Hydro-Québec accélère. Il a reçu l'assurance de la ministre responsable de la

région Françoise Gauthier depuis plusieurs mois et celui de l'ancien ministre des finances, mais rien ne se réalise depuis qu'HydroQuébec a annoncé en début de projet qu'elle n'était pas intéressée à céder les ouvrages pour moins de 12 millions \$.

«À ce prix-là, c'est pas rentable, mais ils devraient nous le céder s'ils ne sont pas intéressés à les mettre en opérations parce qu'elles sont trop petites pour eux autres», a déclaré le maire en a parte.

Selon le maire, les deux centrales seraient payantes pour la municipalité si elles ne sont pas achetées à fort prix, tout comme le sont les 4 mégawatts de la petite centrale de l'ancienne municipalité de Jonquière, acquise dans la fusion.

«Nous, on mettrait tout cela ensemble et ça fonctionnerait.» Le maire a indiqué qu'il allait revenir à la charge auprès du gouvernement Charest et de la ministre Gauthier qui ont déclaré qu'ils favorisent le projet municipal.

Toujours pas de règlement à l'horizon

par Louis Tremblay

(L T) - Il n'y a toujours pas de règlement en vue dans le transfert des actifs d'Hydro-Québec constitués des équipements de Pont-Arnaud et Chute Garneau sur la rivière Chicoutimi à la ville de Saguenay pour reprendre la production d'électricité dans ces deux petites centrales détruites par le déluge de 1996 et en bonne partie reconstruite à même le programme fédéralprovincial de reconstruction des infrastructures.

Selon Denis Desilets du service des communications d'Hydro-Québec au siège social de

Montréal, il y a bien des discussions mais rien ne laisse entrevoir une conclusion du dossier de transfert des actifs à très court terme. M. Desilets n'a également pas été en mesure de révéler la valeur de ces actifs qui devront, au terme de la transaction, être rayées des livres de la Société d'État.

Lors de son dernier passage dans la région, le grand patron d'Hydro-Québec, Thierry Vendal, avait exigé la somme de 12 millions \$ pour se départir des deux centrales, prétextant que la société d'État ne pouvait créer ce précédent. Le maire de Saguenay, de son côté, a toujours souhaité un transfert pour la valeur nominale de 1\$ et en a fait la demande à plusieurs reprises aux représentants d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec. Selon les études réalisées par Hydro-Jonquière, il serait possible d'installer une puissance globale de 13 mégawatts dans les deux

centrales. L'évaluation du projet était de l'ordre de 12 millions \$. À l'époque, Hydro-Jonquière en arrivait à la conclusion que l'exploitation des deux centrales, en tenant compte d'un programme d'infrastructures pour le financement des travaux, était rentable.



APPUI- Mario Dumont a réitéré son engagement en faveur du transfert à Saguenay de la propriété des deux barrages reconstruits et inutilisés de Pont-Arnaud et Chute-Garneau sur la rivière Chicoutimi.